



**Projet éolien  
Puy de l'Aiguille**

**Commune de St Priest de Gimel**

*Avril 2015*

Projet éolien du Puy de l'Aiguille  
Saint Priest de Gimel  
Corrèze



Le projet éolien du Puy de l'Aiguille permettra d'économiser plus de 5 000 tonnes de CO<sup>2</sup> par an et d'alimenter en électricité propre les besoins de près de 8 500 personnes chaque année.

Située sur la commune de Saint Priest de Gimel au lieu dit du Puy de l'Aiguille, la zone projet permet d'accueillir un parc éolien de 3 éoliennes. La majeure partie de la zone est boisée de résineux.

Grâce à la dynamique locale des élus, qui ont autorisé la société EOLE-RES à initier des études, la réalisation de ce projet de développement durable permettra de valoriser l'économie locale.



Région	Limousin
Département	Corrèze
Commune concernée	St Priest de Gimel
Nombre d'éoliennes envisagé	3 éoliennes
Puissance totale envisagée	6 à 9 MW
Hauteur max en bout de pale	180 m
Production annuelle envisagée	Env. 19 millions de kWh
Équivalent en consommation électrique	Env. 8 700 personnes
Émission de CO2 annuelle évitée	Env. 5 700 tonnes
Année de mise en service prévue	2018
Développeur	EOLE-RES

EOLE-RES s'est attaché à développer un projet de qualité par la prise en compte des thématiques **techniques, et surtout paysagères et environnementales**, dont les études ont été menées par des experts indépendants.



# HISTORIQUE DU PROJET

## 2<sup>ème</sup> semestre 2011

- Prise de contact de la Société EOLE-RES avec les élus de Gimel les Cascades, St Priest de Gimel et St Martial de Gimel
- Présentation de l'éolien et de la zone d'étude envisagée, aux 3 Conseils Municipaux
- Délibération du Conseil Municipal de St Martial de Gimel

## 1<sup>er</sup> semestre 2012

- Délibération du Conseil Municipal de St Priest de Gimel
- Pré-étude de faisabilité
- Engagement d'un pré diagnostic paysager

## 2<sup>ème</sup> semestre 2012

- Réalisation et évaluation du pré diagnostic paysager avec les services de l'état

## 1<sup>er</sup> semestre 2013

- Approbation du Schéma Régional Eolien - confirmant que les communes sont en zone FAVORABLE
- Implantation du mât de mesures anémométriques
- Lancement des expertises naturalistes et paysagères

## 2<sup>ème</sup> semestre 2013

- Campagne acoustique
- Expertises naturalistes et paysagères

## 1<sup>er</sup> semestre 2014

- Fin des expertises naturalistes et paysagères

## 2<sup>ème</sup> semestre 2014

- Analyse des études et détermination des enjeux pour chaque thématique (environnementale, paysagère et technique)
- Rencontre avec les services de l'Etat (DREAL, DDT et Préfecture)
- Conception du projet en fonction des enjeux et contraintes identifiés

## 1<sup>er</sup> semestre 2015

- Fin de la conception du projet
- Présentation Publique du projet

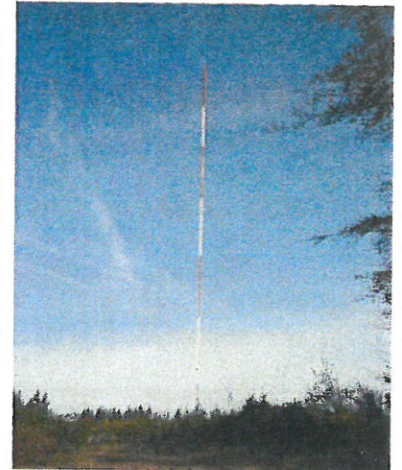
## 2<sup>ème</sup> semestre 2015

- Dépôt et début de l'instruction des demandes d'autorisation administratives de construire et d'exploiter
- Enquête publique

## Les études techniques

Un mât de mesures anémométriques a été installé le 13 Mai 2013 sur le site. Haut de **102 mètres** et équipé d'instruments de mesures (anémomètres, girouette, sondes de température, etc), cet équipement permet de définir les **caractéristiques climatiques du site**.

La corrélation de ces données avec celles enregistrées par les stations Météo France alentours, permet de disposer d'estimations fiables sur le **long terme**, et de préciser le **gisement sur le site**.



Mât de mesures anémométriques



Sonomètre utilisé pour la campagne acoustique

Une campagne de mesures acoustiques a permis de **mesurer dans chaque hameau autour de la zone de projet, l'intensité sonore au niveau des habitations les plus représentatives**. Ces données

couplées avec les données de bruit des éoliennes fournies par les constructeurs, nous ont permis de simuler l'environnement sonore à proximité du futur parc éolien. Ainsi a pu être **déterminé la distance à observer entre les habitations et les éoliennes, afin que le projet éolien respecte la réglementation acoustique française pour le bien-être des riverains**.

## Les études environnementales

Les études préalables à la réalisation d'aménagements de type éoliens sont cadrées par le Code de l'Environnement (Art. L.122.1) qui impose l'établissement d'un dossier **d'Étude d'Impact** comprenant, entre autres, un volet faune-flore-milieux naturels ainsi qu'une étude patrimoniale et paysagère.

Pour ce faire, des bureaux d'études indépendants ont réalisés depuis le printemps 2013 et jusqu'au printemps 2014 des **observations au sein et aux alentours de la zone projet** afin d'identifier les potentiels sensibilités environnementales du site.

La **conception du projet**, prenant en compte les éléments techniques, environnementaux, fonciers et paysagers permet de proposer un **projet en accord avec la réglementation, et respectueux de son environnement et des riverains**.



Barbastelle d'Europe



Alouette Lulu



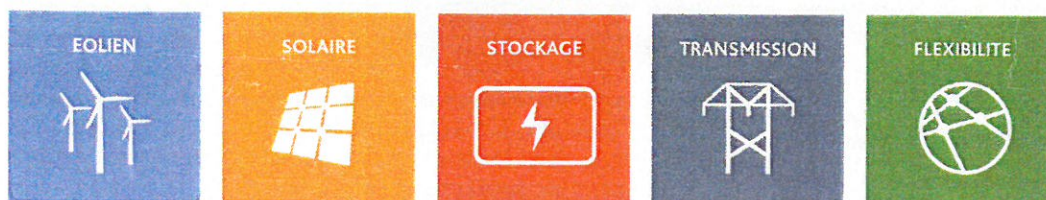
Milan Royal

# **EOLE-RES,** *un savoir-faire durable.*

EOLE-RES est un acteur de premier plan dans le développement des énergies renouvelables en France. La société est spécialisée dans la conception, le développement, le financement, la construction et l'exploitation de centrales de production d'énergies solaire et éolienne. Elle est aujourd'hui à l'origine de près de 600 MW d'énergie renouvelable installés sur le territoire français. Ces installations totalisent une production annuelle de 1,4 milliard de kilowattheures (1,4 TWh), capables d'alimenter plus de 700 000 personnes en électricité propre.

La société est née de l'association entre deux partenaires : Eole Technologie, un bureau d'étude français actif dans le secteur éolien depuis 1995, et RES (Renewable Energy Systems), l'un des leaders mondiaux dans le domaine des énergies renouvelables depuis près de 30 ans. Présent dans une dizaine de pays, le groupe RES est à l'origine de plus de 9 000 MW d'énergie renouvelable à travers le monde ([www.res-group.com](http://www.res-group.com)).

Disposant de l'un des portefeuilles les plus importants du secteur sur le marché français, avec plus de 3 000 MW de projets en cours de développement, EOLE-RES emploie aujourd'hui plus de 165 personnes réparties dans ses agences d'Avignon, Paris, Lyon, Bordeaux et Dijon.



## **CONTACT**

Frédéric TESSIER, Chef de projets  
05 24 54 45 12 - [frederic.tessier@eoles.com](mailto:frederic.tessier@eoles.com)

12 Quai des QUEYRIES - Le Millénium Hall A - 33100 BORDEAUX  
Tél. : +33(0)5 24 54 45 00 - Fax. : +33(0)5 24 54 45 01 - [info@eoles.com](mailto:info@eoles.com)

[www.eoles.com](http://www.eoles.com)

[www.facebook.com/EOLERES](https://www.facebook.com/EOLERES)